

Belgique, le 17 mars 2020

A l'attention de tous les Ministres de la santé,

Mesdames, Messieurs,

Cette crise sanitaire est marquée par de nombreux rebondissements, les propos édulcorés qui nous ont été transmis ne coïncident nullement avec les mesures prises actuellement et pourtant, cela a démarré, il y a déjà 3 mois en Chine !

Depuis le début, le secteur extra-muros réclame du matériel de protection : les médecins ont été médiatisés mais qu'en est-il du secteur infirmier à domicile ?

On leur a promis des masques et à nous aussi : c'était un leurre !

Depuis que les hôpitaux ont dû fermer 30% de leurs lits par mesure d'économie du fédéral, les durées d'hospitalisations se sont fortement réduites, nous avons donc vu une explosion de demandes de soins pour le domicile à laquelle le secteur a parfaitement répondu.

Ce problème actuel de santé publique a rendu la situation plus tendue : les hôpitaux ont reçu des consignes mais **nous aucune**.

Afin de gérer l'afflux de patients contaminés ou suspects au covid-19, ils évacuent au plus vite les hospitalisés lambdas mais également, les patients suspects ne présentant pas de comorbidités.

Les tests nécessitent de 48 à 72 heures pour être validés et ils prévoient un nombre important de patients contaminés dans les jours suivants, aussi, un tri est nécessaire afin de ne pas encombrer les unités.

De plus, certains services comme les soins intensifs doivent être doublés afin de ne pas mettre en contact les patients avec ou sans covid-19.

La première ligne est aux abois, les médecins consultent par téléphone, les kinésithérapeutes interrompent les séances, les dentistes ont reçu de leur ordre syndical de ne plus recevoir sans matériel durant 1 mois mais qu'en est-il du secteur infirmier à domicile ?

Nous limitons les soins de confort afin de privilégier les soins vitaux mais pour répondre aux patients suspects, nous laissons toute latitude à chaque soignant de se mettre ou pas en danger et de risquer sans protection de contaminer le reste de la population.

Si du matériel providentiel devenait accessible, nous souhaiterions qu'il soit réparti équitablement entre tous les intervenants de la première ligne et pas comme, il avait été décidé dans un premier temps !

De nombreux échanges ont été engagés avec les Gouverneurs, les Bourgmestres, il en résulte que nous n'étions pas censés en obtenir. C'est un comble.

Nous réclamons instamment que l'INAMi fournisse un cadastre des infirmiers. Un tri pourra alors être concrétisé selon le code postal afin de pouvoir délivrer à chaque prestataire infirmier le matériel vital à la poursuite de leurs exercices.



Nous, cellule de crise infirmière, sommes à l'écoute de vos propositions. Peu à peu, nous devenons le seul secteur à nous investir au chevet de nos patients. Pour combien de temps ?

Il est fort probable que certains baissent les bras ou soient déjà contaminés ou d'ici peu.

Le matériel fait défaut depuis un temps non négligeable, **nous nous sommes déjà mis en danger.**

Dans l'attente de vous lire .

Le collectif de la cellule de crise infirmière

